

VAUD

La Poste revient au centre des débats

Le Conseil d'Etat soutiendra les communes concernées par les restructurations.

MARDI 16 JANVIER 2018 SELVER KABACALMAN

Pour le Conseil d'Etat, la transformation d'un office de poste en agence postale «est une réponse cohérente aux évolutions rencontrées par le géant jaune». CEDRIC VINCENSINI

LA POSTE Les inquiétudes autour des fermetures des postes dans le canton de Vaud ont mobilisé bon nombre d'élus politiques de gauche et revient au menu du Grand Conseil. Une pluie d'interpellations a été relayée au parlement par des députés. Le Conseil d'Etat y répond, en rappelant son peu de marge de manœuvre. Mais s'engage à apporter son soutien aux communes concernées par les restructurations.

L'aide aux municipalités est une nouveauté saluée par les interpellateurs socialistes. Le gouvernement prévoit d'accompagner les communes concernées en cas de recours, leur assurant de son appui le cas échéant.

«Le soutien apporté aux communes est bienvenu, mais n'est-ce pas un peu tard au vu de la fermeture des postes depuis toutes ces

années?» réagit le socialiste Nicolas Rochat Fernandez. «C'est la première fois que le Conseil d'Etat répond de manière précise sur ce qu'il compte faire. Jusqu'à maintenant, nous avons à faire à une politique attentiste. Cela étant dit, j'attends de voir la suite. C'est un minimum que nous pouvions avoir depuis longtemps. Nous avons attendu presque dix ans pour que cela bouge enfin.»

Pour son camarade de parti Julien Eggenberger, il s'agit «d'un léger changement de ton». «Les réponses du Conseil d'Etat donnent l'image d'une nouvelle dynamique. On entend désormais un gouvernement qui dit non, qui dit qu'on ne peut plus continuer à laisser la situation se détériorer et qui apporte son soutien aux communes. Par rapport aux dernières années, c'est une petite amélioration. Il faudra voir ces paroles en actes. Quelle est la nature de ce soutien? Est-ce qu'il fonctionne réellement?» s'interroge le député. Des questions restent visiblement en suspens.

Dumping salarial

Reste que pour le Conseil d'Etat, la transformation d'un office de poste en agence postale «est une réponse cohérente aux évolutions rencontrées par le géant jaune». De son côté, le député d'Ensemble à gauche Vincent Keller, préoccupé par le dumping salarial que cela engendre, est déçu. «Le Conseil d'Etat se couche dessus. Il est content. Il parle de salaire octroyé aux personnels. A mon sens, il s'agit d'une prime. De ce que j'entends, les travailleurs dans ces agences ne sont pas contents de la contrepartie offerte par la Poste.» L'Etat informe également qu'il s'engage, en cas de doute de dumping salarial, de faire recours à une commission tripartite, organe compétent, «et suivra ses propositions si des abus sont constatés».

Dans chacune de ses réponses aux différentes interpellations, le canton ne manque pas de souligner «qu'il ne lui appartient pas d'intervenir dans la gestion opérationnelle de la Poste». L'Etat de Vaud ne dispose pas de participation financière ni personnelle dans l'entreprise. Par conséquent, le Conseil d'Etat indique qu'il ne peut être tenu pour responsable des décisions prises par le géant jaune. Pour la verte Céline Ehrwein, il est important que le canton et les citoyens connaissent sur quelles bases la Poste décide de fermer tel ou tel office. «Or, il y a un manque de transparence très net. Sans connaître les critères utilisés par la Poste, on voit mal comment le canton peut bien soutenir les communes dans leurs démarches.»

Dialogue avec la direction

Le gouvernement annonce «avoir entrepris d'autres démarches que l'aide aux communes, notamment un dialogue avec la direction de l'entreprise ainsi que la constitution d'un groupe de travail interdépartemental chargé de réfléchir à des critères dont la Poste n'aurait pas tenu compte dans le cadre de sa stratégie. Les résultats de ce travail pouvant être discutés dans le cadre des rencontres entre le canton et la Poste.»

Pour rappel, le projet du réseau vaudois du géant jaune est d'assurer le maintien de 78 filiales dites traditionnelles au moins jusqu'à 2020. «Des discussions avec les communes sont entamées pour les 49 autres postes susceptibles d'être touchées par des

pour les 19 autres postes susceptibles d'être touchées par des transformations.»